

[ACCÉDEZ AU PORTAIL REAL](#)[TÉLÉCHARGER LA LETTRE EN PDF](#)  
[ACCÉDEZ AUX PDF ARCHIVÉS](#)

29 septembre 2017

ÉDITORIAL **Didier Coiffard**  
Président du CSN

## Pour une authenticité conquérante, des notaires exemplaires

Au congrès qui nous a réunis à Lille, nous avons assisté avec fierté aux démonstrations réussies de l'interrogation des fichiers de l'état civil, de celle des services de publicité foncière et de la signature d'un acte à distance.

[ARTICLES PRÉCÉDENTS](#)[EN SAVOIR PLUS](#)

SUIVI PAR Didier Coiffard

29 septembre 2017

ÉVÉNEMENT

# Nicole Belloubet au congrès : la loi croissance en période d'observation

Nicole Belloubet a prononcé, le 18 septembre lors de la séance solennelle d'ouverture du 113<sup>e</sup> congrès, un discours en réponse aux interrogations et aux propositions de la profession. La ministre, qui entend exercer pleinement son rôle de ministre de tutelle, a renvoyé un certain nombre de questions aux prochaines révisions du tarif et de la carte d'installation.

Interpellée par Didier Coiffard (→ lien) sur de nombreux points, abordés également lors d'une entrevue à la chancellerie le 31 août (lire page 4), la garde des Sceaux a consacré une grande part de son intervention à la mise en œuvre de la loi Croissance, qu'elle estime déjà « *délivrée du démon de la défiance généralisée* », saluant l'attitude constructive de la profession.

Prenant son public à rebrousse-poil, la ministre a d'abord relativisé les difficultés des tirages au sort – sans toutefois exclure une évolution : « *La réforme n'est pas terminée ; laissons-lui le temps d'exister avant d'en tirer le bilan* », a-t-elle insisté. Alertée de la revente de panonceaux par des gagnants du tirage au sort, elle a fermement condamné « *des agissements indignes de détenteurs de l'autorité publique* », notant que « *l'exercice du droit de présentation suppose que l'office existe dans un local où la clientèle est reçue et qu'un chiffre d'affaires soit généré* ».



**Nicole Belloubet a salué les démarches engagées par la profession pour « donner l'avenir le plus construit à cette réforme qu'elle n'avait pas sollicitée ».**

### **Veiller à ce que les offices existants ne soient pas fragilisés**

Fin 2017, la création de 1 002 offices, ajoutée aux nominations de notaires salariés, portera l'effectif de la profession à 12 000, soit une augmentation de 23 % en deux ans. Ce chiffre, note la ministre, est supérieur de 4 % aux préconisations de l'Autorité de la concurrence. Après cette première vague, une période d'observation sera consacrée à l'évaluation de la situation, pendant laquelle la ministre assure qu'elle « *veillera à ce que les offices existants ne soient pas fragilisés* ».

Sont également sous surveillance l'application du tarif et des mesures d'écrêtement – « *une mesure de compromis (...) dont les effets réels seront évalués lors d'une prochaine révision* » ; la mise en place des sociétés pluri professionnelles d'exercice – « *le dialogue est ouvert avec les services de la chancellerie* » – et le transfert des offices sur lesquels le ministère « *exercera toute sa vigilance* ». Quant à la carte des zones d'installation, « *les leçons tirées de l'expérience seront mises à profit* ».

### **Déjudiciarisation**

La ministre s'est dite attentive aux pistes de déjudiciarisation qui pourraient permettre aux tribunaux de se recentrer sur leurs missions essentielles : l'option successorale, les successions vacantes, l'envoi en possession, le partage amiable, le changement de régime

[ARTICLES PRÉCÉDENTS](#)

SUIVI PAR Didier Coiffard

29 septembre 2017

ÉVÉNEMENT

## Le congrès de Lille en images

Lundi 18 septembre, Thierry Thomas, président du 113e congrès, présente l'équipe et lance les trois commissions à venir : « Toutes abordent sous un angle différent la notion de lien. »

[ARTICLES PRÉCÉDENTS](#)[EN SAVOIR PLUS](#)

SUIVI PAR Didier Coiffard

29 septembre 2017

ÉVÉNEMENT

## Rendez-vous à la Chancellerie : Nicole Belloubet attentive aux propositions du notariat

La garde des Sceaux a reçu, le 31 août 2017, Didier Coiffard et Jean-François Humbert, président et premier vice-président du CSN. Au cours de ce rendez-vous d'une heure et demie, les deux élus ont rencontré une écoute particulièrement attentive sur la mise en application de la loi croissance, la déjudiciarisation, l'avance numérique de la profession.

[ARTICLES PRÉCÉDENTS](#)[EN SAVOIR PLUS](#)

SUIVI PAR Didier Coiffard

29 septembre 2017

EN ACTION